

PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture d'Avranches

N° 2021-45

### Attestation de compétences

#### Guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel

-----

Au vu du dossier présenté par M. Ludovic COULON et après avis conforme de la sous-commission technique, réunie le 6 décembre 2021, la commission d'évaluation des risques de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel, atteste que M. Ludovic COULON dispose des compétences requises pour continuer à exercer l'activité de guide de la traversée de la Baie du Mont-Saint-Michel dans l'intérêt de la sécurité publique.

**L'attestation de compétences délivrée ce jour est valable jusqu'au 31 décembre 2024.**

Avranches, le 15 décembre 2021

Le Président de la commission,

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous-Préfet d'Avranches,



Gilles TRAIMOND